

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE DE

26 MAI 2011

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CASTELSARRASIN - 02

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 24 mai (24/05/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 18 mai 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Pierre GUILLAMAT, (représenté par Mme CAVALIE), **Adjoint**,

M. Alain JEAN (représenté par Mme DOURLENT), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. ROUX), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme DOURLENT est nommée secrétaire de séance.

11- 24 Mai 2011

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES – ANNEE 2011

Rapporteur : M. SELAM

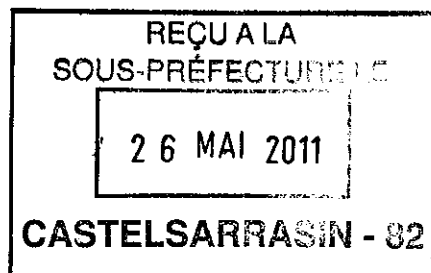
Vu les demandes respectives de chaque association,

Considérant la nature des projets respectifs de chaque association qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 2 abstentions (Mme ROLLET, M. ROQUEFORT)

APPROUVE les subventions aux associations dont le nom figure ci-dessous.

Nom des associations	Montant 2010	DECISION
ADIAM	7 000	6 900
Afrikissi	1 200	700
Aînés de la Galaspo d'Or	800	800
Amis de la musique	1 900	1 850
Arène Théâtre	8 000	11 500
Caméra Club Moissagais	750	650
CAP (Classes Accueil Patrimoine Moissac)		0
Compagnie du bout du Nez	950	900
Dante Alighieri	300	300
Danse Loisirs	4 500	4 900
Ensemble Choral de Moissac	1 300	1 200
Faites de la Musique	1 000	1 400
Jazzelas de Moissac	1 000	1 000
J.B.M. (Jeune Ballet Moissagais)	700	700
La Bobine	6 000	4 500
Les Marins de Moissac	1 500	1 400
Lire sous Ogives – Les amis de la bibliothèque	2 900	2 800
Los Caminaires Moissaguess Amis du Chemin de St Jacques de Compostelle	300	350
Mémoire et Patrimoine Moissagais	3 800	3 000
MOIJEM – Moissac Jeunes en Marche	2 100	2 000
Moissac Amalice	400	300
Moissac Arts et Antiquités	600	0
Moissac Astorga	800	800
Moissac Astorga (subvention exceptionnelle)	1 000	0
Moissac Occitania (nouvelle association)		700
Moissac Plaisir Evasion	400	400
Pierres et Parchemins (association dissoute en décembre 2010)	300	0
Pour l'Amour de l'Orient (nouvelle association)		300
Pour la création de Radio d'Oc	1 000	1 000
Pour un Musée Firmin Bouisset	5 000	4 800
Pour la restauration des fontaines et aqueducs historiques de Moissac	100	0
Premiers Films	300	0
REEL	1 000	500
Rue des Arts	14 389	13 500
TAM (Théâtre Amateur de Moissac)	800	800
Temps d'images	400	400
Union Philatélique Moissagaise	1 000	300
Université Populaire de Moissac	400	800
ZAP (nouvelle association)		400
CULTURELLES	73 889	71 850



Pour copie conforme
Moissac le 25 mai 2011



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :